

COMMUNIQUÉ ***Pour diffusion immédiate***

Commission de la sécurité publique

Le citoyen au cœur de toutes nos actions Le Rapport annuel 2013 du Service de sécurité incendie de Montréal

Montréal, le 9 avril 2014 – La Commission de la sécurité publique vous invite à participer à l'étude publique du Rapport annuel 2013 du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM). Fondé le 22 avril 1863, le Département du feu de la Cité de Montréal fut le premier corps de pompiers permanents au Canada. Il comptait alors 28 employés permanents, soutenus par des pompiers volontaires, répartis dans huit casernes.

En 2013, le SIM a célébré fièrement son 150^e anniversaire et complété la cinquième année d'implantation du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie. Le service a répondu à 123 242 appels l'année dernière et compte aujourd'hui 67 casernes sur le territoire de l'agglomération de Montréal. Au fil des ans, le SIM est devenu chef de file en matière de prévention et de formation et il a mis en œuvre le service de premiers répondants, des équipes spécialisées d'intervention ainsi que le Centre de sécurité civile. Son mandat actuel vise à répondre aux besoins de la métropole du Québec.

En participant à la séance publique, vous en apprendrez davantage sur l'ensemble des actions du SIM et vous aurez la possibilité d'adresser à la commission vos questions et commentaires en rapport avec la sécurité publique sur le territoire de l'agglomération de Montréal. L'assemblée aura lieu :

Le mercredi 23 avril 2014, à 19 h
Hôtel de ville de Montréal, salle du conseil
275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)

Les personnes qui désirent participer à la période de questions et commentaires du public ou déposer un mémoire peuvent s'inscrire à l'avance en communiquant avec la Direction du greffe au 514 872-3000. Il est également possible de s'inscrire au cours des 30 minutes précédant la séance. La documentation relative à cette étude est disponible dès maintenant sur le portail de la Ville ville.montreal.qc.ca/commissions sous la rubrique Sécurité publique et ville.montreal.qc.ca/sim. La documentation sera disponible pour consultation le 16 avril, en format papier, aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville ainsi qu'à la Direction du greffe.

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin) de l'hôtel de ville. La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande MF de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

La Commission de la sécurité publique relève du conseil d'agglomération et elle est présidée par Mme Anie Samson, vice-présidente du comité exécutif, responsable de la sécurité publique et maire de l'arrondissement de Villeray–St-Michel–Parc-Extension. Son mandat consiste à étudier toute question touchant la sécurité publique et à faire au comité exécutif et au conseil les recommandations qu'elle juge appropriées. M. François Limoges, conseiller de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et M. William Steinberg, maire de la Ville de Hampstead, sont vice-présidents de la commission. Les membres sont : Mme Marie-Eve Brunet, conseillère de l'arrondissement de Verdun, Mme Catherine Clément-Talbot, conseillère de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro, M. Gilles Déziel, conseiller de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, Mme Monica Ricourt, conseillère de l'arrondissement de Montréal-Nord, M. Samir Rizkalla, représentant du gouvernement du Québec et M. Edgar Rouleau, maire de la Cité de Dorval.